

Demande déposée le 18/09/2024	
Par :	Monsieur DONAVY ROGER
Demeurant à :	4 RUE DES PARCEYRAUX 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Sur un terrain sis à :	4 RUE DES PARCEYRAUX 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Référence cadastrale :	214 AL 442
Nature des Travaux :	Isolation thermique par l'extérieur

N° DP 063 214 24 G0128

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 18/09/2024 par Monsieur DONAVY ROGER,

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la réalisation d'isolation thermique par l'extérieur ;
- sur un terrain situé 4 RUE DES PARCEYRAUX à LES MARTRES DE VEYRE.

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021, et notamment le règlement de la zone Ug,

Vu l'affichage en mairie, le 23/09/2024, de l'avis de dépôt du présent dossier,

Vu les pièces complémentaires du 08/10/2024,

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

Article 2 : - Conformément à l'article Ug11 du PLU, l'aspect de l'enduit devra être celui des enduits traditionnels à la chaux présentant une finition lissée, talochées ou feutrée, sa couleur sera conforme à la carte chromatique communale.

A LES MARTRES DE VEYRE, le

Le Maire,



11/10/2024
par délégation
Catherine Pham
L'Adjoint au Maire,
Catherine PHAM

NOTA BENE : 1 - La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes d'urbanisme. Si tel était le cas, un avis d'imposition vous sera transmis ultérieurement par les services de l'Etat.

2 - Dès l'achèvement des travaux, il est impératif de déposer en mairie la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT – cerfa 13408 téléchargeable sur le site www.service-public.fr)